Le Comité de « La Française » entend manifester sa reconnaissance et sa fidélité à la mémoire de M. Maurice Thiboeu, et il invite tous les membres de la société à assister à la cérémonie funèbre en l'église St-Martin.

Les gymnastes-adultes et pupilles, sont convoqués, en tenue, au local, rue Descartes. Départ à 9 h. 30.

Un appel tout spécial est adressé aussi aux anciens de la société qui sont priés de se grouper autour du drapeau de « La Française », avec les membres de la Commission.

HALLE FLIPO. — Beurre extra fin, première marque, 13 fr.; très bon, 12 et 10 fr. Fromages : Chester, 12 fr.; Hollande, 10 fr. Vin, 1.25; blanc, 2 fr. Café recommandé, 8 fr. Biscuits, 6 fr. Voir autres prix. 74568d

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX tenait sa réunion mensuelle, dimanche, à 17 h., au siège, Café de la Poste, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. Calfier-Relof, entouré des membres du Conseil d'administration.

Au cours de cette réunion, M. Bretenoux, ingénieur agronome, adjoint au services agricoles du département du Nord, a fait une très intéressante conférence sur les « maladies cryptogamiques », donnant d'utiles conseils pour la destruction des insectes nuisibles. L'orateur fut chaleureusement applaudi.

Après l'admission de plusieurs membres honoraires et d'un grand nombre de nouveaux sociétaires, la soirée s'est terminée par une tombola gratuite, dont les lots consistaient en graines potagères, ainsi qu'un coffre et deux châssis de couches, offerts gracieusement par un sociétaire.

UNE CHUTE MALENCONTREUSE. — Un ouvrier tisserand, M. Charles Tallieu, 40 ans, demeurant rue David-d'Angers, 9, est tombé, dimanche soir, dans une des salles de son habitation et s'est fracturé la jambe droite. M. le docteur Bantigny l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés pour ivresse et circulation à bicyclette sur un trottoir.

CROIX

UNE REUNION DE LA SECTION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS s'est tenue au siège, dimanche, à 17 h.

Le rapport financier a été adopté après lecture.

Un vœu a été voté pour l'application intégrale de la loi sur les soins médicaux et pharmaceutiques aux mutilés, après un exposé sur la situation créée par l'art. 64.

Il y eut ensuite distribution de secours et de primes que la Commission espère majorer sitôt que l'état de la caisse le permettra.

Pour services rendus à la Section par M. Deloof, président, l'assemblée lui a voté des remerciements. M. Deloof a répondu en assurant la Section de tout son dévouement.

POUR LES FORAINS. — La distribution des places aura lieu sur la Grand'Place de Croix, le mercredi 11 mai, à 14 heures. Les forains sont priés de se présenter aux jour et heure indiqués, vu le grand nombre de demandes déjà parvenues.

WASQUEHAL

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES le mercredi 11 mai, de 14 à 16 h.

LES RETRAITES OUVRIERES. — Mercredi de 14 à 16 h., établissement des certificats de vie pour retraites ouvrières et paiement immédiat par le percepteur.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi à 15 h., consultation au Noir-Bonnet.

LES VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Les séances de vaccinations gratuites auront lieu aux dates et lieux ci-après : Jeudi 2 juin, à 9 h., à la Mairie; à 14 h., à l'école maternelle du Capreau pour les enfants de 0 à 1 an, et de 16 à 11 ans. Samedi 4 juin, à 4 h., à la Mairie; à 5 h., à l'école maternelle du Capreau pour les personnes de 20 à 21 ans, et toutes celles qui désireraient se faire vacciner ou revacciner qu'elles y soient ou non assujetties.

WATTRELOS

LE PRIX DES DENRÉES A WATTRELOS. — M. le Ministre du Travail a prié les municipalités de lui fournir, selon un tableau préparé à cet effet, un barème destiné à indiquer les prix des différentes denrées en vente à Wattrelos.

M. Briffaut, maire de Wattrelos, a rempli ce tableau, que nous publions ci-dessous en indiquant le prix des denrées au détail.

(Pour la viande, le premier prix indiqué est celui de la viande fraîche, le second celui de la viande congelée).

Bœuf qualité extra : Plates-côtes, le kilo, 7 fr. et 6 fr.; aloyau, le kilo, 15.00 et 14.75; — Veau : Poitrine, le kilo, 12.00; carré, le kilo, 12.00; — Porc : Côtes, le kilo, 13.00; épaule, le kilo, 13.00; lard gras, le kilo, 10.00; jambon cuit sans os, le kilo, 18.00.

Pain blanc, 1re qualité, le kilo, 1.30; farine de blé, au détail, le kilo, 1.70; saindoux français, le kilo, 11.00; margarine, le kilo, 5.60; beurre frais, le kilo, 13.00; fromage de Gruyère, le kilo, 14.00; œufs moyens, la douzaine, 4.00; lait, le litre, 1.30; pommes de terre rouges, le kilo, 0.55; riz, le kilo, 2.25; haricots secs blancs, le kilo, 1.25; pois cassés, le kilo, 3.00; vermicelle, le kilo, 3.40; sel blanc, le kilo, 0.50; café grillé ordinaire, le kilo, 7.00; sucre cassé, le kilo, 3.65; chocolat, qualité courante, le kilo, 5.80; huile comestible, blanche, le kilo, 4.50; vin ordinaire, le litre, 1.25; bière de ménage, le litre, 0.80; pétrole raffiné, le litre, 1.75; alcool à brûler, le litre, 3.75; charbon de terre, au détail (gailleterie), les 100 kilos, 16.50; bois à brûler, les 100 kilos, 13.00; savon blanc de Marseille, 72 0/0, le kilo, 5.00.

UNE CONFÉRENCE PAR M. L'ABBÉ DEBUSSCHE. — Dimanche prochain, à 17 h., en la salle des fêtes de Notre-Dame du Bon-Conseil, M. l'abbé Debusscke, directeur des Œuvres sociales de Roubaix-Tourcoing, donnera une conférence sur la question ouvrière. Une séance récréative suivra.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Le jeudi 12 mai, les consultations de nourrissons seront données aux lieux et heures ci-après : Service du Docteur Broquet : Ecole du Touquet, de 9 à 11 heures; Ecole de la rue de Tourcoing, de 15 à 17 h.; Service du docteur Maillard : Ecole de Filles du Centre, de 9 à 11 heures.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Un cimentier, Philippe Cardette, en travaillant au chantier de l'usine du Sartel, s'est blessé au pied droit.

LANNOY

CONSULTATION DES NOURRISSONS jeudi 12 mai; distribution des primes du mois d'avril.

LEERS

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants n'ayant pas encore effectué leur déclaration au Tribunal de commerce pourront retirer des formules de déclaration à la Mairie, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 6 à 7 h. 30 du soir. Ces formules, qu'ils devront remplir soigneusement, ils pourront les remettre au greffier du Tribunal de commerce, samedi 14 mai, de 9 h. à midi, à la Mairie, en produisant à l'appui leur livret de famille, un reçu de paiement du chiffre d'affaires ou une feuille de patente, en outre, le carnet ou la feuille d'étranger pour les commerçants non français.

FLERS

CONSULTATION DE NOURRISSONS jeudi prochain, 12 mai, pour la section du Brunel, au local habituel. Les personnes désirant y présenter leur bébé devront se munir de leur carte de consultation. Ces cartes peuvent, dès maintenant, être retirées chez M. Jean Caby, rue Sadi-Carnot, de 8 h. à midi.

HEM

LE GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE DE FELTRE

L'état des victimes

Le corps de M. Gabert, tué dans les circonstances que nous avons relatées, a été ramené lundi soir à Hem; il se trouve dans l'église Saint-Corneille, où auront lieu les funérailles, aujourd'hui, mardi, à 10 heures.

Mme Gabert est dans un état satisfaisant, ainsi que M. Ch. Leclercq. La petite Germaine Leclercq est malheureusement dans un état des plus inquiétants. L'état des autres blessés ne laisse plus d'inquiétudes.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — La Mairie nous communique : Le recensement aura lieu sur la place communale, jeudi 9 juin, à 14 h. Les propriétaires de chevaux qui ont eu des changements depuis leur déclaration de décembre dernier, sont invités à le notifier à la Mairie, avant le 25 mai, dernier délai.

LA FÊTE EN FAVEUR DES CHOMEURS. — Le Comité de la fête organisée le 1er mai, par les commerçants du quartier de la Place, au profit des chômeurs, a fait verser au Bureau de bienfaisance, une somme de 1.419 francs.

LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS. — La gendarmerie de Lannoy a verbalisé à charge d'un chauffeur, M. Odon Dehaenne, 22 ans, demeurant hameau du Roldgeux, à Willems, qui roulait en vélo sur un trottoir.

CYCLISTE EN DEFAUT. — Pour avoir roulé en vélo sur un trottoir interdit, Charles Pollet a été l'objet d'un procès-verbal.

LYS

CONSULTATION DES NOURRISSONS, jeudi 12 mai, à 14 h., à l'Ecole de Garçons.

TOUFFLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la Mairie, le 6 mai, à 19 h. 45, à la Mairie, sous la présidence de M. Gallot, maire.

Le Conseil fixe le taux du loyer du local occupé par la Société coopérative de Consommation; il décide qu'il n'y a pas lieu de recourir à un instructeur militaire pour l'éducation physique des enfants des écoles.

Le maire communique une invitation au Conseil de M. le curé de Touffiers à assister à une cérémonie qui aura lieu le 8 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Le Conseil établit ainsi qu'il suit le tarif de creusement des fosses au cimetière : 15 francs pour une fosse d'adultes et 10 francs pour une fosse d'enfant, pour les services après 8 heures non compris.

Le Conseil demande au maire de fixer le prix du pain à 1 fr. 20 le kilogramme à partir du 8 mai.

FAMILLES NOMBREUSES. — Paiement de l'allocation aujourd'hui, mardi 10, à la Mairie, le matin.

ANNAPPES

UNE ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO est ouverte en vue de l'aliénation d'une parcelle de terrain appartenant au bureau de Bienfaisance de Sainghin-en-Mélantois, sise au lieu dit « Pont de Bois ».

M. René Desruelles, maire d'Annappes, est nommé commissaire enquêteur, et recevra les observations qui pourront lui être faites à ce sujet du 7 au 19 mai inclus.

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni dimanche, à 10 h., sous la présidence de M. Desruelles, maire. Seize conseillers étaient présents.

Le Conseil donne avis favorable au projet de la création d'un réseau de transport d'énergie électrique dans les régions dévastées.

Une subvention de 50 fr. est votée en faveur de l'érection d'un monument commémoratif aux instituteurs du Nord tombés pendant la guerre.

Un crédit annuel de 60 fr. est accordé à chacun des deux facteurs desservant la commune.

Le Conseil examine ensuite les diverses questions d'assistance à huis-clos. La séance est levée à 11 h. 15.

ASCQ

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS, jeudi 12 mai, à 15 h., Salle de la Mairie.

CHERENG

VACCINATION. — Mercredi 11 mai, à 15 h., M. le docteur Desconseiller vaccinera à la Maison communale. 1. Les enfants de 1 jour à 1 an; 2. Les enfants de 10 à 11 ans; 3. Les personnes de 20 à 21 ans; 4. Toute personne désirant se faire revacciner.

ASTRA MARGARINE FRANÇAISE ÉGALE AU BEURRE 47

CYSOING

LE CONSEIL MUNICIPAL vient de se réunir, de 19 h. 30 à 23 heures, sous la présidence de M. Herbin, maire, assisté de MM. Thysse et Ladreyt, adjoints.

Subvention à l'Union des Poilus. — Une somme de 300 francs est votée.

Commission arbitrale des loyers. — Le Maire de Lannoy demande l'avis du Conseil municipal de Cysoing, pour la création d'une Commission arbitrale des loyers. Le Conseil émet le vœu qu'une Commission pour les cantons de Lannoy et de Cysoing soit créée à Lille.

Usine à Gaz. — Après une longue discussion entre MM. Herbin, Heyt, Ladreyt et Sion, la question est renvoyée pour étude plus complète et plus amples renseignements.

Acrétance. — Diverses questions d'assistance sont traitées à huis clos.

La séance est levée à 23 heures.

TRAVAUX ET FOURNITURES DES HOSPICES. — Une circulaire de la Préfecture avise l'Administration des Hospices que, dorénavant, il sera procédé par adjudication pour tout ce qui concerne les travaux et fournitures des Hospices, le marché à l'amiable étant une exception. Ces marchés se sont traités pendant la guerre vu les circonstances, mais le retour à la procédure normale s'imposant de plus en plus, les administrations devront, désormais, s'en rapporter aux prescriptions désignant l'adjudication comme étant d'utilité publique.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — La commission militaire de classement se rendra à Cysoing les 2 et 3 juin, pour procéder au recensement des chevaux. MM. Louis Olivier et Desmonges sont désignés pour faire partie de cette commission à titre de membres civils.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Dimanche, à 10 heures, furent célébrées, en l'église de Sainghin, les funérailles de M. Alfred Longuépée, brigadier au 4e cuirassiers, mort pour la France.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Deryckc, curé de Sainghin, au domicile du défunt, Grand'Rue. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie; on y remarquait M. Polet, maire; le Conseil municipal, la Société musicale de Sainghin, les Anciens Combattants, une délégation des douanes, les écoles, les militaires du fort de Sainghin, etc.

Le corps était porté par quatre anciens combattants, et des mutilés tenaient les cordons du poêle. Après le service religieux, le cortège se rendit au cimetière, où M. Castelain, président des « Poilus Sainghinois », conseiller municipal et conseiller d'arrondissement, retraça en termes émus la carrière du défunt, toute de labeur et de désintéressement, et qui se termina si glorieusement par le sacrifice de sa vie, pour la défense et la liberté de la France.

La glorieuse dépouille a été déposée dans le caveau communal réservé aux enfants de Sainghin morts pour la patrie.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 9 MAI :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

L'EXPOSITION DE LA MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE

L'exposition vient de prendre fin. Plus de 80.000 visiteurs défilèrent devant ses stands.

A cinq heures avait lieu le concours de bébés (3e catégorie).

Au moment de la fermeture, le Comité a adressé au Président des Etats-Unis, M. Harding, le télégramme suivant :

Président Harding, Washington

Au moment de la fermeture exposition Croix-Rouge Américaine visitée par plus de 80.000 personnes, le Comité adresse ses respectueux hommages au Président Harding et l'assurance de la vive reconnaissance de la population tourquennoise pour le dévouement de la Croix-Rouge Américaine. **Docteur Ledeu**, maire.

Les alignements des rues

Acquisition par la ville de Tourcoing d'une propriété située à l'angle des rues de la Cloche et de Tournai

Par délibération du 23 décembre 1920, le Conseil municipal a décidé l'acquisition à M. Victor Capelle, d'une propriété comprenant quatre maisons dont trois portant les numéros 35, 37 et 41 de la rue de Tournai, et la quatrième portant le numéro 2 de la rue de la Cloche, le tout d'une contenance de 609 mètres carrés et devant servir à la réalisation des alignements de la rue de la Cloche.

Le 28 avril 1921, M. le Préfet a pris un arrêté qui dispose que le projet sera soumis à une enquête d'utilité publique. En conséquence, les pièces de l'affaire seront déposées au secrétariat de la mairie du 10 au 17 mai inclus et le mercredi 18 mai de 14 à 17 h., un commissaire-enquêteur nommé à cet effet, recevra à l'Hôtel de Ville (service du secrétariat), les déclarations des habitants sur le projet en question.

Les personnes qui auraient des observations à présenter ou des oppositions à formuler sont invitées à aller les déposer à l'enquête sus-indiquée.

L'ORAGE. — Au cours de l'orage qui a éclaté lundi soir vers 18 h. 30, la foudre a renversé la cheminée de l'habitation de M. Catry, boulanger, angle des rues de Tunis et de la Latte.

La maison voisine au n° 4 a eu le plafond de l'arrière-cuisine éventré par la chute des matériaux. Les dégâts sont purement matériels.

UN SUICIDE PAR PENDAISON. — Hier matin à 8 h. 30, un portefaix, Jules Dumortier, 48 ans, demeurant en logement, 45, rue Desurmont, a été trouvé pendu à un clou dans sa chambre. M. le docteur Gobert a fait les constatations d'usage. Le portefaix, qui avait ces idées noires, aura pris sa funeste détermination dans un accès de fièvre.

ENTRE AUTO ET CAR. — A l'angle de la place des Halles et de la rue Carnot, lundi vers 4 h. 30, une automobile est entrée en collision avec le car L.-M. Il en est résulté des dégâts matériels de part et d'autre.

EXTRADITION D'UN ASSASSIN. — Les autorités belges ont remis aux gendarmes de Tourcoing un certain Jean-Désiré Gillard, 22 ans, mineur, originaire de Condé, qui était recherché par le Parquet de Valenciennes pour assassinat et vol qualifié. Gillard sortait de la prison d'Audenarde.

MENUS FAITS. — Un mengisier, Auguste Castelain, 44 ans, demeurant rue Basse, 9, étant ivre, a frappé sa femme avec une clef. Celle-ci a porté plainte à la police contre Castelain, qui a pris la fuite. M. Wahlland, commissaire de police du 3e arrondissement, a rédigé procès-verbal à la charge de Castelain, pour ivresse, coups et blessures.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FÊTE DU 8 MAI. — Le Collège de Marcq-en-Barœul a fêté dignement dimanche, la grande Française qu'est Jeanne d'Arc.

Tous les bâtiments étaient pavoisés et le soir les habitants de Marcq eurent l'agréable surprise de contempler l'illumination particulièrement grandiose du clocher de la chapelle du Collège.

PASSAGE INTERDIT. — On nous communique :

« Il est interdit de cueillir de l'herbe ou de se promener sur le fort-redoute situé à l'Entrepôt. Les contrevenants seront passibles de contraventions. »

LA DUCASSE DU PONT. — La ducasse a obtenu cette année un grand succès. De nombreux forains avaient installé leurs baraques dans les cités Serive. Les divers jeux organisés dans les estaminets attirèrent de nombreux amateurs, et une foule nombreuse circula jusqu'à une heure très tardive dans les différentes rues du quartier.

LILLE

L'AFFAIRE DES SACS A TERRE

Quand sera-t-elle jugée?

Le dossier de l'affaire des sacs à terre, revenant de Douai, a été remis, samedi, entre les mains de M. le juge d'instruction de Lille. Il y aura lieu de procéder à un supplément d'information.

Le procès, qu'on avait cru devoir être jugé aux Assises d'avril, ne le sera peut-être pas encore en juin. Il faudrait attendre la session d'août.

L'AFFAIRE DES MEUBLES D'HELLEMMES PENDANT L'OCCUPATION

Sur commission rogatoire du Parquet de Lille, le nommé Vasseur, ex-secrétaire à la mairie d'Hellemmes, habitant Paris, 46, rue Madame, a été interrogé par le Parquet de Paris. L'accusé a refusé de répondre sans l'assistance d'un avocat. On se souvient que Vasseur a été inculpé de vol de meubles dans les maisons d'Hellemmes abandonnées au cours de l'occupation allemande.

M. Pierre Anaye, habitant Saint-Ouen, qui fut victime de ces déménagements surprenants, a été également convoqué par le Parquet de la Seine. Il a dû avoir jamais autorisé le maire d'Hellemmes à enlever les meubles qu'il avait laissés à son domicile.

LE CONGRÈS DES ŒUVRES SOCIALES

Lundi matin a eu lieu, à la Préfecture, sous la présidence de M. Vancauwenberghe, président du Conseil général, une réunion au cours de laquelle on a fait connaître que les présidents de groupes pouvaient apporter leurs tableaux au Palais-Rameau en vue de l'Exposition des Œuvres Sociales.

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE. — L'Association des Anciens Etudiants de l'Ecole des hautes études industrielles et commerciales a tenu, mercredi dernier, son assemblée générale annuelle, qui concordait avec la fête patronale de Saint Michel.

Le matin, la messe fut célébrée par M. le chanoine Piguet, vice-recteur. L'après-midi, M. Léon Dufeu, ancien étudiant de l'école, a fait une conférence très documentée sur la Russie et le bolchevisme.

Un banquet, servi à l'hôtel Maréchal, a terminé cette journée. Un nombre considérable de professeurs et d'étudiants d'hier et d'aujourd'hui s'y trouvaient réunis. M. François Beuque, major de la section électrotechnique a prononcé un toast très applaudi.

CONGRES REGIONAL DES NOELLISTES — Les Noellistes de Lille organisent, sous le patronage de S. G. Mgr Quilliet, un congrès régional auquel viennent assister les délégués des comités de Valenciennes, Arras, Douai, Cambrai, Boulogne, Dunkerque, Bergues, Roubaix, Amiens, Mouscron, Péruwelz, Tournai, etc.

Le congrès s'ouvrira mardi 10 mai, à huit heures, par une messe célébrée en l'église Notre-Dame de la Treille, par S. G. Mgr Lecomte. Le congrès se continuera le lendemain mercredi 11 mai.

LE PRIX DE VENTE DE LA VIANDE FRIGORIFIÉE. — Le dernier tarif de vente au détail de la viande frigorifiée, élaboré par le Conseil des consommateurs et qui est entré en vigueur le lundi 9 mai, marque un commencement de réduction sur les prix pratiqués il y a un mois. On enregistre sur le bœuf une baisse de 0 fr. 50 au kilo pour toutes les catégories, et sur le mouton une différence de 0 fr. 31. Nous pouvons, d'ores et déjà prévoir une différence plus sensible le mois prochain si l'amélioration de notre change se maintient simplement et elle pourra être plus importante si cette amélioration s'accentue.

UNE CONFERENCE SUR LA RUSSIE ET LES MANŒUVRES BOCHES. — La Ligue Française, section de Lille, avait organisé dimanche à 4 heures, salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. le général Baillaud, une conférence donnée par M. A. Leclerc, ex-professeur à Pétrograd, sur « la Russie et les manœuvres boches ».

Le général Baillaud présente le conférencier, qui a vécu vingt ans à Pétrograd et a connu le régime bolcheviste pendant quatre années.

M. Leclerc qui connaît bien l'âme russe, enfantine, influençable, expose à l'auditoire les raisons profondes qui ont permis à ce régime anarchique de s'instaurer et de durer.

Il n'y a pas eu de révolution russe proprement dite; qui dit révolution dit revendications; or, le peuple russe ne demandait rien. L'Allemagne, qui a créé la défaite dans l'armée russe, a exploité un mouvement que Lénine, Trotsky, Zinoviev ont fait aboutir à la désorganisation du pays.

Le peuple regrette l'ancien régime. L'Etat économique de la Russie est lamentable, les usines marchent peu ou point, les échanges se ralentissent et le semblant de commerce qui subsiste est entre les mains des juifs.

Les conclusions du conférencier sont plutôt sombres, il n'y a guère de remède actuel à la situation; le peuple russe est trop malade pour réagir. Devant la Russie bolcheviséé il faut opposer le bloc français.

Le général Baillaud, après avoir félicité M. Leclerc pour sa conférence aussi documentée, en a tiré quelques conclusions. Il se félicite de constater que la France reste une des nations les moins contaminées par le virus bolcheviste et trouve dans une comparaison avec les pays voisins, de sérieuses raisons d'espérer pour nous un relèvement prochain.

LA FÊTE DU BROQUELET. — La corporation Saint-Nicolas a fait célébrer, lundi matin, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame de la Treille, la messe corporative annuelle, qui a été dite par M. le chanoine Bègue. M. le chanoine Delsaux, après l'Evangile, a parlé de la fête du Broquelet, la plus populaire et l'une des plus anciennes de la ville de Lille.

RENVERSÉE PAR UN TRAMWAY. — Mme Vve Andéaux, âgée de 63 ans, traversant la chaussée entre les rues de Valenciennes et de Cambrai, a été renversée par un tramway, en voulant éviter une auto conduite par M. Becuwe, industriel, à Cysoing. La pauvre femme, blessée à la tête, a été conduite à l'hôpital Saint-Sauveur.

Le Congrès de la Mutualité du Nord à Lille

(sous le patronage du Président de la République française)

— 14, 15 ET 16 MAI —

On nous communique le programme officiel ci après du Congrès de la Mutualité du Nord qui aura lieu dans quelques jours :

SAMEDI 14 MAI

A 9 h. 30, Bourse du Commerce, ouverture du Congrès. Discussion du rôle réservé à la Mutualité dans le projet de loi « sur les assurances sociales ».

A 15 h. précises, Assemblée générale du Congrès, sous la présidence de M. Léopold Mabilleau, président de la Fédération nationale de la Mutualité française, assisté de M. Durand, directeur de la Mutualité, et de M. Cahen-Salvador, directeur général des Retraites ouvrières et paysannes. Lecture et discussion des pré-rapports spéciaux et du pré-rapport général; établissement et vote des conclusions du Congrès.

A 17 heures, arrivée de MM. les ministres du Travail, de l'Hygiène, de l'Assurance, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales et des Régions libérées.

A 18 h. 30, apéritif-concert dans les jardins du Palais d'Eté.

A 19 h. 30 : Palais d'Eté : Grand banquet de 500 couverts, présidé par M. Daniel Vincent, ministre du Travail, assisté de MM. les ministres de l'Hygiène, de la Prévoyance sociale, des Régions libérées et de l'Instruction publique.

DIMANCHE 15 MAI

A 9 h. 30, salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 110, séance solennelle de clôture du Congrès, sous la présidence de M. Loredo, ministre de l'Hygiène. Rapport général par M. Edouard Duquenne, membre du Conseil supérieur de la Mutualité. Vote définitif des conclusions du Congrès.

DIMANCHE 15 MAI

Fête de la Mutualité scolaire

A 15 h. 30 précises, salle de la Société Industrielle, grande assemblée de l'Union Nationale des Mutualités scolaires de France, sous la présidence de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, assisté du corps universitaire et de toutes les autorités.

Distribution aux Mutualités scolaires du Nord des souscriptions faites en faveur des enfants des régions envahies par les enfants des écoles publiques de France. — Remise par les Mutualités du Nord à l'Union Nationale, du drapeau de l'Union.

A 18 heures, arrivée de M. le Président de la République française.

LUNDI 16 MAI

A 9 h. 30, Palais-Rameau, visite par M. le président de la République du stand de la Mutualité à l'Exposition des Œuvres sociales.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Samedi, à 11 heures, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), à Tourcoing, a été célébré le mariage de Mlle Marie Duplouy, fille de M. et Mme Duplouy-Lequenne, avec M. Victor Amaurisse, fils de M. et Mme Amaurisse-Jacquart.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Pélabon, curé, qui célébra ensuite la messe.

Au cours de la cérémonie religieuse, M. Schépens, ténor, a admirablement rendu la « Prière de Jeanne d'Arc », de Gounod, et la « Bénédiction nuptiale » de Dufrêne.

M. Christiaens, violoniste de talent, a finement détaillé le « Largo », de Haendel; « Rêverie », de Schumann, et « Méditation », de Gounod.

Les orgues étaient tenues de mains de maître par le distingué organiste, M. Gesthem, qui joua la « Marche héroïque de Jeanne d'Arc ».

CHOCOLAT IBLED

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur ennuyé, Givry. — Ecrivez encore en manifestant votre étonnement du silence de l'intéressé. Ensuite, écrivez au Président de la chambre des avoués et au Bâtonnier de l'ordre des avocats, près le Tribunal en question. — **Un vieillard affecté.** — Si vous n'avez pas encore reçu congé et si les conditions anciennes n'ont pas encore été modifiées avec votre consentement, vous pouvez encore proroger dans les vingt jours qui suivront le congé. — **J.M.** — Il n'y a pas de limite légale. Les tribunaux apprécient suivant les circonstances. — **Mutuelle de France.** — Elle existe. Quant à vous donner un avis sur la confiance que vous devez avoir, nous ne le pouvons, pi ne voulons en prendre la responsabilité. — **J.O.J. 402.** — Ecrivez à la Commission supérieure pour demander la date à laquelle elle pense vous convoquer. Restez en contact avec l'Association des Mutilés, pour qu'elle vous guide dans les démarches. — **Grande famille, R.D.** — Vous pouvez faire la demande. — **J'aime mon amie.** — Oui, voyez votre notaire. — **Lulu 10.** — Il n'a fait la seule réponse qu'il pouvait faire. Votre domicile légal est le sien; il ne peut vous en donner d'autre. Votre refus sera une charge contre vous. Vous pouvez faire une demande en séparation, mais il faudra prouver les torts. — **F.G.A.M.** — Il faut écrire à la Préfecture, Service des dommages de guerre. — **Un ancien poilu 252.** — Il a le droit de disposer de son bien, à la fin de votre prorogation. — **J.D. 1.000.** — Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, Roubaix. — **Une lectrice ennuyée.** — Vous pouvez agir comme vous le dites. — **Phébus W 3.** — Vous ne pouvez ni augmenter, ni expulser pendant la durée de la prorogation.

J.P.D., Croix. — 1. Il doit accomplir les 4 ans de son engagement. 2. Oui, la Commission arbitrale qui est seule compétente pour lever l'exonération dont vous devez bénéficier. — **Une pauvre vieille petite propriétaire.** — Ces intérêts sont dus. — **Une famille désolée.** — Vous pouvez écrire au Procureur de la République, et demander l'assistance judiciaire pour introduire une action en déchéance de la puissance paternelle contre la veuve qui en abuse à ce point. — **Un chômeur, H.C., Tg.** — Vous avez encore le droit, à condition de payer régulièrement les loyers. — **C.H.J.D. 15.** — Le consentement du bailleur suffit. — **C.G. 704.** — Vous pouvez demander l'assistance judiciaire pour obtenir la séparation et une pension alimentaire. Celle-ci obtenue, vous pourrez faire saisie-arrêt sur les salaires. — **L.B. 53.** — La Commission pouvait accorder décoration avec pension ou sans pension; il faut donc voir dans quelle catégorie elle vous a range. C'est en ce sens qu'il s'agit d'un cas d'espèce. Ecrivez au Ministère de la Guerre. — **M.L.** — Il y a encore droit, dans les vingt jours du congé que vous lui signifierez par huissier. Sa prorogation sera de 2 ans ou de 5 ans, suivant les cas. — **J.G., 3e série.** — Tout dépend des conditions qu'il vous a faites en vous louant. S'il a interdit la tenue d'un pigeonnier, il peut résilier la location. — **H.D.L.C.** — Vous ne tenez vos droits que du locataire principal. Celui-ci n'en ayant plus, vous ne pouvez en avoir plus que lui, sauf accord avec le propriétaire. — **M.V. 193.** — Nous ne voulons pas prendre la responsabilité de départager deux avocats dont les avis diffèrent. Suivez les avis de votre conseil habituel. — **Embrouillé.** — Il faut écrire à la Préfecture. Voyez au besoin le greffier de la Commission cantonale.

Poilu 29. — Non, un mois ou même six semaines, suivant le taux de location. — **H.V. 53.** — Vous devez laisser la maison libre à l'expiration de la prorogation. — **Marie-Louise.** — Non. C'était une mesure exceptionnelle et temporaire. — **Houdringy, E.D.** — Voyez le Nord-Touriste. C'est là que vous trouverez tous les renseignements qui vous intéressent. — **L.L.J., 18.** — Les décisions de la commission arbitrale ne peuvent être attaquées qu'en cassation, pour violation de la loi ou excès de pouvoir. Il n'apparaît pas que vous puissiez user de ce moyen, dans votre cas. — **Un attrité 921.** — Vous serez appelé pour le prochain conseil de révision. — **M.A.C.** — Deux ans ou cinq, s'il s'agit d'une maison de commerce. — **Un Poilu ennuyé.** — 18 mois, quand la nouvelle loi aura été votée. — **Sophie Colette.** — Oui, s'il a été stipulé qu'une lettre recommandée suffit. Sinon, il faut signifier par huissier. — **J.D. Sable.** — De toute façon, la prorogation d'un mois est normale. — **L.S., 20.** — Vous ne pouvez rien faire avant l'expiration de la prorogation. — **Pour un poilu orphelin.** — Votre sergent-major vous le dira. — **Clairol.** — Oui. — **1 contre X.** — Oui, si dans l'année qui suit sa majorité, elle n'a pas décliné la qualité de Française. — **Jeannette et Charlot.** — Dans les communes de 5 à 20.000 habitants, la limite des « petits loyers » est de 200 fr. pour un homme marié. Vous n'avez donc droit qu'à deux ans de prorogation. — **Hem, Lecteur assidu.** — Ecrivez-lui à la Chambre des députés. — **Zade 29.** — Soit au Ministère des Colonies, soit à la Résidence générale du Maroc. — **S.T.** — Demandez le détail de la somme réclamée. Il y a sans doute une autre taxe. — **Dugesnez.** — C'est le débiteur qui a le timbre à sa charge. — **M.L.W. 10.** — 1. Oui, s'il n'y a pas eu congé, ou si un délai de vingt jours ne s'est pas encore écoulé depuis le congé; 2. La taxe est la même. — **P.V., 12, à Tourcoing.** — Vous devez payer ou faire imputer sur vos dommages de guerre. — **M.E.** — Prière de nous donner vos noms et adresse, afin que nous puissions vous faire obtenir satisfaction.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Casino-Palace. — Jeudi 12 mai, à 20 h., représentation de « Faust », chef-d'œuvre de Gounod.

Pour assurer une parfaite représentation des artistes ont été engagés spécialement: Mme Léa De Poire, de la Monnaie de Bruxelles; Mlle Anaghi, du Théâtre de Limoges; M. Dépany, de l'Opéra de Marseille; M. Génicot, de la Monnaie de Bruxelles; M. A. Carpentier, notre concitoyen, qui vient de terminer brillamment la saison d'hiver au Théâtre de Metz.

La location est ouverte 12, place de la Liberté.

— **Foyer Roubaisien,** 94, rue du Grand-Chemin (Journée des mères). — Une soirée très réussie a eu lieu dimanche en l'honneur des mères. La salle pleine, a écouté avec beaucoup d'attention les beaux morceaux de piano, violon, chant et recitations rapportés par les soins. La musique de M. Dupuis de Lille fut ainsi que les projections lumineuses, très appréciées.

Communications

ROUBAIX. — Syndicat des [illegible]. — Mardi 10, à 19 h., 133, rue du Grand-Chemin, réunion de la section des chômeurs.

— **Cercle Orphéonique des [illegible]** (siège, 10, rue Neuve). — Mercredi 11, à 19 h., répétition générale à 20 h., réunion intime; réception du nouveau président.

TOURCOING. — **Orphéon.** — Aujourd'hui, mardi, 10 mai, répétition générale, à 7 h. 30, rue Duvebrugh. Présence indispensable.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — **Cercle stéréographique** [illegible]. — M. Lamarque a fait, au cours de la réunion générale, présidée par Mlle Levergne, une très intéressante causerie sur les machines à coudre.

Se bornant à la mécanique, le spécialiste a donné des conseils très pratiques pour l'entretien des machines, leur graissage, le démontage des certains organes, les moyens de remédier aux pannes, etc., et a terminé sa causerie par une démonstration de machines à calculer, les explications et observations ont été attentivement suivies par un nombreux auditoire, composé presque exclusivement, de jeunes praticiens et praticiennes.

Les dernières dispositions ont ensuite été prises pour l'excursion du 15 mai, à l'hippodrome, excursion qui promet d'être des plus agréables.

ROUBAIX. — **Fédération des Anciens élèves des écoles publiques.** — Le bureau de la Fédération des anciens et anciennes élèves des écoles publiques de Roubaix, prie MM. les secrétaires des Amicales précédemment ayant pu encore envoyé les noms de bonnes, objet de la circulaire du 25 avril, de les faire parvenir d'urgence, au Foyer, 42, rue d'Alsace.

COLLEGE LIBRE DE MARQ-EN-BARŒUL. — Aux concours institués entre les élèves des Collèges libres de France, deux